

CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

29/05/2026

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 4 du [décret n° 2026-301](#) du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vous êtes priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu le

Vendredi 5 juin 2026 à 18h30
Salle du Conseil - Mairie de Mondonville

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales ont lieu le dimanche 27 septembre 2026 de 8h30 à 17h30 en préfecture.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer,
Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Véronique BARRAQUÉ ONNO,
Maire de Mondonville

